



L'AFERP a décidé d'attribuer des bourses de 1000€ pour contribuer à la participation d'étudiants et de jeunes collègues au congrès de San Francisco.

Ces bourses seront attribuées en priorité aux :

- étudiants inscrits en 2ème ou 3ème année de thèse,
- post-doctorants,
- ATER.

La demande doit comporter :

- le résumé de poster (*Cf.* template à télécharger),
- un court CV (une page),
- une lettre de parrainage rédigée par un membre de l'AFERP.

A noter, des propositions de partage de chambres pourront être proposées afin de diminuer les frais de logements.

Les candidats doivent adresser leur demande pour le **8 mars 2020** dernier délai par courriel à Anne-Cécile Le Lamer (anne-cecile.le-lamer@univ-tlse3.fr)

Les membres du CA de l'AFERP